

## Chapitre 24 : Chapelle paroissiale

L'unique chapelle paroissiale de Pordic est Notre Dame du Vaudic. En 1828, quelques portions des murailles et toute la toiture, excepté les fermes, étaient absolument mauvaises. Tout le mur du cimetière le long du chemin et une grande partie du reste étaient en ruines. Depuis lors, ces portions de mur et toute la toiture, excepté le côté Ouest du bras méridional de la Croix, ont été refaites à neuf.

Les deux autels latéraux, inutiles et dégoûtants de saleté par défaut d'entretien, furent supprimés en 1840 et l'autel principal fut seul conservé. Il est adossé au pignon Est au milieu de la Croix et en face de la nef sous une fenêtre qui, comme celles situées dans le reste de l'édifice, dont deux sont bouchées, présente un style antique. Devant l'autel est un petit sanctuaire entouré d'une forte et lourde balustrade en bois de chêne. À droite de l'autel, qui est l'ancien maître-autel de l'église un peu mutilé, est une statue de la Sainte Vierge et à gauche, une de Saint-Joseph tout au plus passable. Il y a une chaire, quelques vieux bancs dans la chapelle, un vieux confessionnal. Le chemin de la croix est établi.

La sacristie, un peu basse et humide, est meublée d'une armoire et d'une commode-crédence. Il y a une croix de procession en cuivre, 4 chandeliers en cuivre argenté, 4 tubes en fer blanc, 1 calice à coupe et patène d'argent, un missel et son pupitre, 2 ornements pour la messe et un peu de linge de chaque espèce. Le sacristain emporte chez lui les ornements que l'humidité pourrait gâter : il reçoit pour cela 5 francs par an. Cette sacristie a été démolie en 1849 et avantageusement remplacée par une autre, placée à l'intérieur de la Chapelle dans l'angle Sud-Ouest du bras méridional de la Croix. On y a employé le barrage du bas de la Chapelle.

La Chapelle est située dans un cimetière triangulaire 5 ares 80 de surface, planté d'arbres, fermé de murs et de barrières. Il y avait autrefois un ossuaire au midi de la nef entre la porte et le pignon : on en a trouvé les fondements cette année en déterrants les abords de la chapelle. La cloche date 1565.

Les fondations que l'on y desservait avant la Révolution, étaient des fondations particulières, tout au profit des fondateurs et des titulaires; la chapelle n'était entretenue que par les offrandes des fidèles dont le tiers appartenait au recteur.

La Fondation des Gauffeny était de 48 boisseaux de froment, mesure du Goëlle, ce qui donne 72 boisseaux, mesure de Saint-Brieuc (Le boisseau du Goëlle valait un boisseau et demi de Saint-Brieuc)

J'ai sous les yeux le titre de la Fondation de 72 boisseaux de froment : c'est le testament de Messire Jean Gauffeny, Curé de Pordic, du 15 mai 1566 ; en y ajoutant 9 boisseaux de froment aux quantités déjà fondées successivement par ses ancêtres, il complétait le nombre de 72 bx, à charge de 4 mesures par semaine. Le titulaire devait être le plus proche parent de la famille. Le dernier en 1790 était monsieur le Pouliquen des Tronchets de Pordic. Toutes ces rentes ont été vendues nationalement ou perdues, à l'exception d'un demi-boisseau trouvé par hasard sur un titre prescrit, remboursé pour 34 francs 80 centimes, placés comme il est dit au tableau en numéro 29.

Avant la Révolution, la messe se disait au Vaudic chaque dimanche non prohibé, souvent sur la semaine et certains jours, il s'y disait plusieurs messes. On y célébrait l'office solennel du Saint Nom de Marie le 8 septembre : c'était le Pardon du Vaudic.

Depuis 1804, il y a toujours eu une messe le dimanche matin, excepté dans les rares circonstances où il ne se trouvait à Pordic que deux prêtres valides. Les voisins avaient fait une souscription et promis 150 francs par an, aux vicaires qui *ad turnum* partagent cette corvée mais la générosité dégénère et la rétribution ne se réalise plus qu'à environ 60 francs

Le Pardon du Vaudic a lieu conformément aux autorisations suivantes: en 1816, MM les Vicaires Généraux Capitulaires avaient ordonné une procession chaque dimanche pour obtenir la cessation de la pluie; pour remplir l'ordonnance, on revint processionnellement du Pardon à l'église: ce fut le commencement d'un usage qui depuis contribue puissamment chaque année vider le pardon.

## Lettre à Monseigneur

*Monseigneur*

*La paroisse de Pordic possède une chapelle communale dédiée à la Sainte Vierge, nommée Notre-Dame du Vaudic ; située à trois quarts de lieue du bourg, où il se dit une messe du matin tous les dimanches de l'année à l'exception des plus solennels. Avant la Révolution, on y chantait la grand-messe et les vêpres, le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge. Depuis le rétablissement du culte, ces offices solennels ont été transférés au dimanche qui suit la fête de la Nativité.*

*Je viens solliciter de votre Grandeur, l'autorisation d'opérer une petite modification dans cet usage : je voudrais que ces offices eussent lieu le jour de la Nativité même, quand ce jour est un dimanche ; la chose serait plus naturelle, puis les paroissiens ne seraient pas détournés de l'église le troisième dimanche du mois, jours d'exposition du Saint-Sacrement, ce qui arrive toujours alors quand le 8 est un dimanche.*

*Nous possédons à Pordic une relique de la vraie croix. Monseigneur Caffarelli, qui en a reconnu l'authenticité permet seulement de l'exposer à la vénération des fidèles et en défend tout autre usage.*

*Je sou mets à l'approbation de votre Grandeur que nous nous servions pour faire le Chemin de la Croix et qu'après nous bénissions le peuple avec ; que nous donnions la bénédiction avec cette même Croix, à l'arrivée du Pardon du Vaudic, d'où nous revenons processionnellement.*

*Ce dimanche sera d'ordinaire le plus voisin du jour de l'exaltation de la Sainte Croix. Ce sera un engagement à faire suivre la procession et un moyen pour faire évacuer le Pardon.*

*Je suis avec un profond respect et une humble soumission  
de votre grandeur*

*Monseigneur,*

*le très humble et très obéissant Serviteur.*

*Renault*

*Pordic le 30 août 1839*

## Nous, évêque de Saint-Brieuc

Sur les raisons exposées ci-dessus

Accordons toutes les autorisations demandées dans cette lettre par Monsieur le Recteur de Pordic

Saint-Brieuc le 30 août 1839

Le Mée, Vicaire Général

## Nous, Evêque de Saint-Brieuc

Vu la demande avec ses motifs qui nous a été adressée par Monsieur l'Abbé Renaud, Recteur de Pordic et chanoine honoraire de notre église cathédrale.

Vu l'ancien usage suivi dans la desserte de la Chapelle de Notre Dame du Vaudic de Pordic

## Avons ordonné et ordonnons :

**Article 1er :** *Nous autorisons chaque année dans la chapelle de Notre-Dame du Vaudic en Pordic, l'office public (qui sera l'office patronal de la dite Chapelle) le 8 septembre, jour de la Nativité de la Très Sainte*

*Vierge lorsque cette fête se trouvera un dimanche et dans les autres cas, le dimanche qui suivra immédiatement cette solennité.*

**Article 2<sup>e</sup>** : *L'office qui y sera chanté tout le jour, sera celui de la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge avec mémoire du dimanche occurrent, sub una conclusion.*

**Article 3<sup>e</sup>** : *Notre présente ordonnance sera inscrite en entier registre de la paroisse*

*Donné à Saint-Brieuc, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre seing du Secrétaire de notre évêché, le 13 octobre 1846.*

*+ Jacques, Jean-Pierre Le Mée, Evêque de Saint-Brieuc*

*Par mandatement de Monseigneur  
Pierre Simon, Chanoine secrétaire*

-----

La chapelle est entretenue du produit des offrandes que l'on peut évaluer; le tiers déduit, à 90 francs par an. Jamais la fabrique n'est intervenue dans l'administration. Jusqu'en 1828, c'était le matinalier qui recevait les produits et réglait les dépenses. Depuis, c'est le Recteur qui tient registre de ces opérations.

## Chapitre 25 : Chapelles particulières

**14 gentilhommières** : Saint-Hélory, La Ville Malôte, La Toisse, Le Rosic, la Noé, la Ville Sérho, le Quartier, Kersa, Equivic, La Ville Hulin, Sainte-Marguerite, le Château-Croc, Le Précréhan et Courtel avaient leur chapelle domestique.

- Celle de Saint-Hélory, dont il n'existe plus de vestiges, était dédiée à Saint-Yves.

- Sainte Anne était honorée à la Ville Malôte. Cette chapelle située dans l'angle aujourd'hui planté de châtaigniers, formé par le pli du chemin qui conduit de la maison de la veuve Lenroué à celle de Jean Civel, fut démolie, il y a environ 35 ans par M. Fichet des Grèves, acquéreur de la propriété sur M. Botmiliau. Elle avait pour fondation, une tenue convenancière en Plélo, rétribuant chaque année 30 boisseaux de froment à la charge d'y dire, à la volonté du Seigneur s'il était présent, tous les dimanches et fêtes, la messe avec le **Pater**, l'**Ave** et le **de profundis**. Le dernier titulaire était M. Saintilan, prêtre de Pordic, vicaire de Lantic. Déclaration du titulaire au gouvernement le 7 janvier 1790.

- Celle de la Toisse était aussi dédiée à Ste Anne, c'est tout ce que je puis dire.

- Notre Dame du Rosic subsiste encore en bon état d'entretien : l'intérieur est simple mais très propre et de bon goût. Elle est entourée d'un petit cimetière. Je n'ai pas connaissance qu'on y ait dit la messe depuis la Révolution. Cette chapelle, fut bénie le 7 décembre 1706 par le recteur de Pordic avec la permission de Monseigneur Louis de Boissieu, Evêque de Saint-Brieuc.

D'après une tradition vivante chez les descendants de la famille Le Vicomte du Rosic et dans les manoirs des environs, l'existence de cette chapelle serait due aux faits surnaturels suivants :

« *Monsieur le Vicomte du Rosic avait choisi dans sa jeunesse la profession des Armes et la continua depuis son mariage. Il était à l'armée quand madame, après quelques couches malheureuses, se trouva de nouveau exposée à pareil danger. Il obtint permission de revenir au pays pour le moment critique et amena avec lui une sage-femme de Paris, dans l'espoir que son habileté parerait à tout inconvénient.*

*La Dame De La Noë dans son prochain voisinage, était aussi sur le point d'accoucher et, au premier symptôme de l'événement, fit prier Madame du Rosic de lui envoyer sa sage-femme, ce qui fut accordé. Sur ces entrefaites, madame le vicomte de Rosic, fut subitement saisie des douleurs de l'enfantement, accoucha et mourut sans le secours que son mari avait pris soin de mettre à sa disposition.*

*Quelques jours après, une domestique descendit précipitamment de la chambre de sa défunte maîtresse, consternée de frayeur et disant: « Madame! Madame! J'ai vu madame ! » Une autre fait l'incrédule, monte et confirme l'assertion de la première. Monsieur monte à son tour et trouve effectivement Madame qui lui adresse ces paroles : « souviens-toi que nous avons promis un pèlerinage à Notre Dame de Lorette et hâte -toi de l'accomplir » puis elle disparaît.*

Monsieur le vicomte, militaire en activité, n'était pas libre de ses mouvements; il s'adressa à l'autorité ecclésiastique qui continua le vœu dans l'érection d'une chapelle.

Cette chapelle a passé, avec la terre du Rosic par acquêt entre les mains de la famille Sébert, du Frétay, Carpentier. Cette chapelle fut fondée en 1511 par Guillaume de la Noé puis Delanoë Seigneur dudit lieu, avec l'approbation de Mgr Olivier Duchastel, Evêque de Saint-Brieuc, en date du 13 décembre 1511. Le titre sur vélin se trouve dans les papiers de la fabrique.

- Saint-Jean de la Noé a subsisté jusqu'en 1820, dans l'angle Nord Est du champ qui joint du Nord à la chânaie de la Noé et du Levant au chemin qui conduit de Kernelin un à la Toisse. C'était un bâtiment de 30 pieds sur 16 intérieurement. il y avait un autel fixe en granit, soigneusement taillé et derrière une charmante fenêtre ogivale à un meneaux très élégants. Cette chapelle servit d'église aux prêtres catholiques de Pordic au retour de l'exil jusqu'à l'arrivée de Mgr Caffarelli, tandis que le schismatique Boëtard, occupait l'église paroissiale (de 1799 au mois d'août 1802). On l'a prolongea par une tente dressée au pignon de l'Ouest.

Cette concurrence gênait fort l'intrus et il ne manquait guère d'adresser des invectives ou des brocards aux personnes qu'il trouvait se dirigeant vers ce lieu. Parfois, il se trouvait rembarré. Un dimanche, comme il se rendait du presbytère à l'église, il trouva quelques femmes qui passaient outre et leur dit : « où vont encore ces brebis galeuses là? » Une brave mère de famille lui répondit : « Nous allons à Dieu et vous au Diable ».

Mr de Geslin, propriétaire de cette chapelle, en donna la moitié des pierres pour bâtir la classe du frère en 1824. En 1804, il donna la fenêtre à Mademoiselle Bagot pour Notre Dame de La Fontaine. Le dessus de l'autel sert de pierre tombale au même M. de Geslin dans le cimetière de Saint-Michel, conformément au désir qu'il en avait exprimé.

- La Chapelle de Saint-Nicolas était à la Ville Serho : elle était située dans le champ qui est à droite du portail en face de la Fontaine qui se nomme encore la fontaine de Saint Nicolas.

- Saint-Louis du Quartier Kersa subsiste encore, assez bien entretenue extérieurement. L'autel, le retable en tableau sur toile et 2 statues en pierre sont encore à leur place. Le tout est grossièrement fait. Cette chapelle sert de grange. Elle appartient à M. Jean-Louis Descognets. Elle avait une fondation de 10 boisseaux de froment et de 20 livres en argent à charge de 52 messes par an. Le dernier titulaire était M. Richard, prêtre de Pordic.

- La chapelle d'Equivic dédiée à Sainte Jeanne était au nord du jardin, la façade méridionale dans l'alignement du mur. Elle avait une cloche d'environ 6 ou 700 qui est aujourd'hui dans le clocher d'Etables. Dessus est écrit « *Guillaume de Rosmadec, chevalier des ordres du Roy, Gouverneur de Vitré .1575. »*

- Celle de la Ville Hullin était dédiée à la Sainte Vierge. Elle est presque neuve, mais elle est convertie en bâtiment de décharge. En 1841, l'autel fut vendu 100 francs à Mademoiselle Bagot, qui en a fait le maître-autel de Notre Dame de La Fontaine.

- A quelques pas au nord des trois petites maisons bâties sur les restes du château de Sainte-Marguerite, on voit encore un petit espace de terrain déprimé, entouré d'un sillon pierreux. C'était l'emplacement de la chapelle qui donnait son nom au château . Il y avait une fondation de 6 boisseaux de froment, mesure de Saint-Brieuc, je ne sais à quelle condition. Le dernier titulaire fut Dom Olivier Minier, mort en 1685. Cette fondation fut alors réunie, par ordonnance de Mgr L'Evêque, aux fondations générales des prêtres à charge d'un service le 3e dimanche de Carême. L'église possède encore une rente de 5 francs, provenant de cette fondation. Il y avait autrefois pardon à Sainte-Marguerite.

- La Chapelle du château Croc, dédiée à Sainte-Apolline, était vis-à-vis de l'angle nord-est du château, de l'autre côté du chemin. Il en existe encore un pan de mur qui ferme d'un côté la batterie de Mme Descognets.

- En allant du Prècréhan à la Guimondière derrière l'angle nord-ouest du jardin, on trouve à droite tout près du chemin, les murailles de la chapelle. Elle était dédiée à Sainte-Barbe.

- Le château de Courtel n'était pas précisément dans le lieu occupé aujourd'hui par le petit village du même nom mais plus haut sur l'éminence qui se trouve au bord du chemin actuel, derrière le jardin de la Ville Nourri et devait s'étendre, du-moins quant aux dépendances sur le terrain occupé par les bâtiments de cette ferme.

La vieille fermière m'a dit avoir vu, hors l'enceinte de la cour dans le sud-est des écuries, les restes de la Chapelle dédiée à Saint-Hubert.

J'ai vu en 1840, fouiller dans le coin sud-ouest de la même cour, près du chemin, pour asseoir un hangar ; on défaisait d'épaisses murailles et un tas de pierres qui renfermait des meneaux de fenêtre, provenant sans doute de la Chapelle. On y trouva une pièce d'or frappée sous le règne de Charles V, dit Le Sage. D'un côté se voyait un cavalier armé de toute pièce, la dague haute, coiffé d'un casque couronné, allant à gauche au galop. Le cheval était presque entièrement couvert d'un caparaçon parsemé de fleurs de lys et de dauphins. La légende portait « *Carolus Francorum Rex : Venu* ». Venait ensuite l'image d'un dauphin.

De l'autre côté, une croix à 4 branches égales fleurdelysées aux extrémités comprises dans un trèfle à quatre feuilles, entourées d'un double cercle et de la légende « *x pa vincit, x pa Regnat, X pa imperat* » puis un dauphin. On ne voyait plus le millésime. Un orfèvre l'a prise à 14 francs.

- Il existe à la rue Basse tout près du bourg, sinon dans le bourg, un petit oratoire dit « la petite chapelle » dédié à la Sainte Vierge qui paraît avoir été construit par un seigneur de la Ville Robert pour servir de reposoir le jour de l'octave du Saint-Sacrement. Je ne crois pas que jamais, on n'y ait dit la messe. Il est en fort bon état d'entretien. C'est un but de procession plusieurs fois dans l'année, comme il sera dit par ailleurs .Il a passé avec la Ville Robert entre les mains de M. Allenou.